

ÉDITORIAL

Préparation du 12^e congrès de l'USRAF CGT

Osons la lutte! Osons l'espoir! Osons la gagne!
Dans le beau mouvement de ce printemps



Les revendications ont franchi ce printemps une étape. Elles s'affirment avec force et rassemblent largement.

Elles émanent d'un grand nombre de secteurs, hôpitaux, transports, commerce, facultés, etc. Elles donnent lieu à des mouvements forts, unitaires, à des actions durables avec des grèves longues et déterminées.

Les forces réactionnaires politique et patronale restent cramponnées avec détermination à leurs intérêts de classe, tant à l'échelle européenne qu'internationale, auxquelles les luttes se heurtent frontalement.

Les retraités ont défilé dans les rues le 15 mars en nombre plus important. Et nombreux sont ceux qui participent aux rassemblements auxquels donnent lieu les mouvements en cours.

A Air France un mouvement puissant s'est mis en marche depuis le 22 février à l'appel et sous la responsabilité de 11 organisations, sol et navigants dans une intersyndicale qui dure. Et pour la gagne où en sommes-nous? Dans le Val de Marne, après une semaine de grève les assistantes de l'Institut Gustave Roussy ont arraché une prime mensuelle de technicité de 60 euros dès la 1^{re} année d'ancienneté, l'embauche de 3,5 CDI pour renforcer le pôle des remplaçantes, et pour elles une prime de 100 euros; enfin l'embauche d'une formatrice. En Allemagne, après les métallurgistes en février, la fonction publique avec le syndicat Ver.Di vient d'arracher 7,4 % sur 3 ans pour 2,3 millions de travailleurs.

Macron nous fait les poches depuis le 1^{er} janvier avec la hausse de la CSG. Que croit-il? Que c'est un cadeau de notre part pour qu'il nous affronte d'un piteux merci?

Macron s'est attaqué par le fait même à la cotisation des actifs: un tour de passe-passe, une rondelle de carotte dans la main des actifs, un coup de bazooka sur la cotisation.

C'est la fin programmée de la Sécurité Sociale.

Macron et l'Union Européenne ignorent sciemment ce qu'est un réseau ferroviaire, avec sa cohérence entre les lignes plus rentables et celles qui le sont moins. C'est pourquoi ils prônent la concurrence sur les seules lignes susceptibles de dégager des profits, quitte à abandonner les autres. Quelle est la proportion de lignes ferroviaires susceptibles d'être à l'équilibre financier en France? Fort peu. Précisément, une péréquation des résultats des lignes permet de maintenir un réseau en équilibre, les lignes les plus efficaces apportant l'équilibre aux autres avec le maintien de tarifs accessibles. C'est tout l'opposé de la concurrence où chaque ligne est considérée à part. Sciemment Macron ignore tout du concept d'utilité sociale. Peut-on raisonnablement envisager que des cars remplacent les TER sur les lignes dites petites? La vitesse de l'un et de l'autre n'a rien à voir entre les routes campagnes et une voie ferrée. Ne comptons pas sur la Deutsche-Bahn pour venir desservir Mazamet-Toulouse ou Montchanin les Mines - Chalon sur Saône!

Nous sommes à quelques semaines de notre congrès. Comment nous nous préparons, tous, quelque que soit notre section, à concevoir au bon niveau les revendications sur lesquelles nous nous engagerons, et impérativement une revalorisation des retraites substantielle, les modalités des luttes que nous nous proposerons d'organiser avec les actifs et aussi avec les retraités des autres professions et des territoires. Retraités de l'USRAF, nous avons une responsabilité particulière que personne d'autre ne peut exercer efficacement. L'USRAF a stabilisé ses effectifs et certaines sections ont augmenté les leurs. C'est le signe que notre syndicalisme retraité se renforce et que nous devons viser haut pour faire aboutir nos revendications.

Il s'agit de rassembler et d'organiser, de mettre en mouvement tous les retraité(e)s d'Air France.

C'est ce à quoi va travailler notre 12^e Congrès

Claude Depoil
Secrétaire de la Section Centre de l'USRAF CGT

Denise Foucard, militante et résistante à Toulouse



J'ai fait la connaissance de Denise, sœur de Georges Séguy, en 2000. Après l'écriture de mon mémoire j'en ai déposé un exemplaire à l'Institut d'Histoire sociale du Val de Marne. Denise l'a lu et m'a fait savoir qu'il mériterait d'être édité.

Nous nous sommes rencontrés et c'est avec elle que nous avons demandé et obtenu des subventions auprès de comités d'établissements de la Direction industrielle et du CCE d'Air France, d'un syndicat de pilotes également. Ceci a permis de financer la moitié du coût de l'édition, le reste l'a été à partir d'emprunts auprès de l'USRAF et de la section Banlieue Sud.

Mon livre est sorti aux points sur les i éditions le même mois de septembre que celui où a été édité le livre qu'elle a écrit sur l'occupation et les activités de la Résistance, « Des rires qui cachent les larmes ».

C'est pourquoi je n'hésite pas à vous en dévoiler une page : « Je rentre à la maison à bicyclette comme d'habitude : il est dix-huit heures, mais une nouvelle vient de tomber. Un agent particulièrement zélé des nazis, l'intendant de police Berthelet vient d'être tué dans un attentat, avenue du Pont des Demoiselles... Je me trouve justement dans ce quartier avec, cachés dans les sacoches de mon vélo,

vingt chargeurs de revolver 7/65 soigneusement recouverts de cahiers et de livres de classe... Je suis perdue ! Dans ma poche, un message codé que je dois transmettre avec les armes... Une seule solution s'offre à moi, je dois le manger... J'aperçois à l'extrémité d'un barrage un milicien d'une vingtaine d'années du genre « beau mec » qui me semble pouvoir être ma seule planche de salut. Je m'approche de lui affolée ! « Je vous en prie, je suis terriblement en retard. Je suis restée trop longtemps chez une copine en sortant de l'école et les parents doivent être furieux, est-ce que je peux passer vite ? »... Il prend un air suffisant et enjôleur et me dit : « je dois d'abord vous fouiller, approchez-vous de moi ! » Il lance un œil vers le vélo, beaucoup plus préoccupé par la recherche de poches dans mes vêtements. Seulement un mouchoir dans celle qui abritait peu avant le message. Mais qu'importe, il faut bien justifier les mains baladeuses !

...« Ce n'est pas tout, me dit-il, ici pour passer il faut me faire la bise ! » - « Avec plaisir » !

Je rentre à la maison avec un sentiment de victoire, l'ennemi avait eu le dessous ! Encore une fois je coucherai dans mon lit ce soir... J'avais pourtant eu chaud ! »

Claude Depoil

Secrétaire de la Section Centre de l'USRAF CGT



Union Syndicale des Retraités d'Air France/CGT

Du temps pour la réflexion

De la réflexion pour l'action

12^e congrès de l'usraf CGT SAINT-Malo 5/8 juin 2018

Notre congrès se tient dans une période particulièrement riche sur le plan social et politique.

Attaques de toutes sortes contre le pouvoir d'achat en particulier des retraités, casse du modèle social français, casse des services publics, conditions de travail de plus en plus pénibles...

Organisation de la riposte collective et travail sur de nouveaux droits, particulièrement pour les retraités.

C'est de tout cela et de l'outil USRAF-CGT dont nous avons besoin dont il faudra débattre lors de ce rendez-vous de 3 jours.

Les congressistes sont attendus le 5 juin dans l'après-midi avant 16 heures afin de commencer le congrès dès la fin de l'après-midi. Les 2 jours suivants seront consacrés aux débats et aux différentes élections.

Projet de document d'orientations

Notre 12^e congrès se déroule dans un contexte international rendu dangereux par de multiples affrontements aigus au Proche Orient et de la poursuite d'une profonde remise en cause du contrat social en France avec l'élection de Macron qui a initié une révolution conservatrice remettant en cause le service public au profit du capital ce qui aggrave les inégalités sociales

1. LA SITUATION INTERNATIONALE :

La conjoncture internationale est caractérisée par de multiples conflits : conflit israélo-palestinien, situation

tendue en Ukraine, guerre fratricide au Yémen, lutte d'influences en Syrie entre les puissances régionales ou mondiales après l'éradication de l'EI, déstabilisation de l'Afrique centrale avec la multiplication des groupes terroristes commettant des exactions contre les populations, tensions entre les USA et la Corée du Nord alimentées par les déclarations de Trump et du leader Nord-Coréen, sans parler des conflits plus ou moins latents comme au Tibet, ou des remises en cause de l'État fédérateur en Espagne et dans une moindre dimension en France avec la Corse.

2. LA SITUATION DANS L'UNION EUROPEENNE :

Les dirigeants européens imposent la poursuite des politiques libérales contre tout progrès social. Ceci alimente les thèses de l'extrême droite qui rencontre un peu partout un écho important, notamment en Europe centrale, provoquant le repli sur soi illustré par le Brexit et favorisant une montée du racisme de l'antisémitisme et de la xénophobie.

L'économie européenne commence à sortir de la crise économique qui a débuté en 2008 au prix de remises en cause drastiques des progrès sociaux comme en Allemagne ou dans les Pays Baltes. Les recommandations de la Commission Européenne, d'orientations libérales, continuent d'enfoncer encore plus dans la récession sociale les pays du sud comme au Portugal et surtout en Grèce malgré la victoire électorale de Syriza.

Les attaques patronales contre les retraites se poursuivent, avec l'aval des gouvernements, radicalement comme dans certains pays voisins où les pensions ont été diminuée de 30 %...

On assiste dans la plupart des pays européens (y compris dans le « modèle Allemand » !) à la remise en cause des classes moyennes avec la progression de la misère parmi les retraités, et plus particulièrement pour les femmes.

Une constante émerge du constat : le poids et la responsabilité croissante du capitalisme, sous sa forme libérale et mondialisée actuelle, dans les difficultés croissantes des peuples, dans le développement des conflits mais aussi dans le dérèglement climatique et la dégradation de l'environnement qui n'ont pas été cités ici mais que l'on ne peut oublier car ils conditionnent aussi directement ou indirectement nos conditions de vie.

3. EN FRANCE :

A l'issue d'un quinquennat présidentiel caractérisé par les trahisons, les renoncements, la soumission à la « finance », aux diktat du MEDEF, la répression toute particulière à l'égard de militants de la CGT, le nouveau gouvernement poursuit la politique engagée par ses prédécesseurs en accélérant l'intégration Européenne sans état d'âme, appelant à encore plus de rigueur, alors que 20 % de la population vit déjà de plus en plus mal voire est carrément dans la misère (9 millions de personnes), en détricotant les acquis sociaux obtenus après plusieurs décennies de luttes.

La gouvernance par décrets ou ordonnances a mis à terre le droit du travail, amplifie le recul de l'âge de la retraite, réforme la formation générale et professionnelle pour

mieux l'adapter aux besoins du capital au détriment du développement personnel

Cette remise en cause touche de plus en plus de retraités avec le blocage des pensions sécurité sociale et complémentaires depuis 2013, amputant un pouvoir d'achat souvent bien « fragile ». Loi ANI, CICE, Loi Macron, et augmentation de la CSG début 2018, remise en cause des services publics, (dégradation voire disparition,...) impactent les retraités notamment en abaissant les moyens des hôpitaux et des EHPAD. Le poids du chômage provoqué sur les comptes sociaux permet de justifier la remise en cause de l'ensemble de la protection sociale et de la politique de la famille qui ont fait la force de notre Pays pendant des décennies.

Ce contexte découle, essentiellement, des choix politiques opérés par des gouvernements qui, soit soutiennent les thèses libérales du capitalisme, soit, les acceptent avec quelques accommodements. Dans tous les cas, ils pérennisent les uns et les autres le système capitaliste, avec ses crises, ses dérives et l'aggravation des inégalités.

4. NOTRE RÔLE DE SYNDIQUE(E)S RETRAITE(E)S DANS CETTE SITUATION :

Comme retraitée et retraité aujourd'hui, comme actif hier, nous, syndiqués CGT, voulons continuer d'agir pour combattre un système capitaliste qui poursuit l'aliénation des salariés actifs ou retraités pour toujours plus de profits.

Le syndicalisme retraité est à la croisée des chemins, et doit se redéfinir en se donnant les moyens de répondre aux exigences sociales d'une population de retraités en pleine expansion.

La qualité de vie des retraitées et retraités est remise en cause avec de plus en plus de violence par la politique libérale de ces dernières décennies : désindexation des pensions, allongement des années de cotisations, fiscalisation étendue des pensions, non remboursement de médicaments et de soins..., pour finir avec l'augmentation de la CSG basée non sur le montant de la pension mais sur le revenu fiscal du foyer alors que les nouveaux retraités dont les pensions ne représentent plus que 60 % de leur salaire annuel doivent souvent assurer les études, ou le chômage de leurs enfants et parfois aussi la charge de leurs parents. Ce qui impose à de nombreux retraités de poursuivre une activité professionnelle pour assurer leur quotidien (estimation : > 500000 retraités actifs).

Le contentieux revendicatif des retraités ne cesse de s'alourdir, et nécessite à la fois un engagement militant plus important qui doit s'accompagner d'un travail de terrain compliqué pour garder le contact avec les retraités et gagner les adhésions des futurs retraités.

5. DU POINT DE VUE REVENDICATIF, LA RETRAITE NE REPRÉSENTE PLUS VRAIMENT UNE RUPTURE AVEC LA VIE DE SALARIÉ.

Le défi pour le syndicalisme retraité est donc de se doter des moyens pour obtenir sa reconnaissance afin d'assurer la défense des revendications avec les retraités, par les retraités, tout en souffrant de la désyndicalisation générale des salariés et de leur souhait de tourner définitivement la page avec leur vie de salarié lorsqu'ils quittent le monde du travail.

Compte tenu des populations en présence, celle des retraités est presque aussi nombreuse que celle des actifs (16 millions pour 22 millions d'actifs).

La prise en compte des revendications des retraités n'est pas réellement assurée dans les faits par les syndicats d'actifs (plateforme revendicative et représentation dans les instances). Par voie de conséquence elles ne sont pas considérées à leur juste hauteur par les Directions d'Entreprise ainsi que par les Pouvoirs Publics. Ceci est vrai pour les revendications spécifiques aux entreprises, comme pour les revendications nationales. Il conviendrait donc de s'organiser plus efficacement localement afin de renforcer prioritairement nos effectifs, et de porter les revendications au bon niveau pour les faire aboutir.

Ce que nous devons viser c'est un syndicat de retraités du plus grand nombre, de masse et de classe tout en associant le maximum de syndiqués à la vie de nos organisations tout en veillant à l'élévation du niveau de conscience de chacun pour des luttes en commun plus fructueuses ?

6. QUEL SYNDICALISME POUR LES RETRAITES D'AIR FRANCE, NOS RELATIONS AVEC LE SYNDICAT ACTIFS

Nos deux organisations sont issues du même moule, le militantisme CGT Air France Nous avons donc de nécessaires et obligatoires complémentarités.

Cependant, nous avons aussi des spécificités : le syndicat CGT des actifs est organisé prioritairement pour agir dans et sur l'entreprise, en lien avec les territoires. Le syndicat CGT des retraités doit s'organiser pour agir sur un territoire tout en maintenant des liens privilégiés avec l'entreprise. Cette différence fait que nos préoccupations, en terme stratégiques et organisationnels, même si elles peuvent se recouper et se rejoindre à un moment donné, ne sont pas obligatoirement les mêmes. Ce qui doit nous amener à dire oui à une coopération la plus poussée possible avec le syndicat d'entreprise, mais non à une quelconque subordination.

Cette qualité de vie syndicale que nous appelons de nos vœux ainsi que les valeurs convergentes communes que nous défendons nous obligent donc à dépasser les problèmes de personnes, à militer complémentarément au sein de la CGT et, pour ce qui nous concerne, à prendre davantage en compte, avec le syndicat des actifs, les préoccupations des retraités et futurs retraités, et réciproquement. C'est pourquoi nous proposons la mise en place de participations croisées actifs retraités partout où c'est possible. Le juge de paix en la matière demeure notre capacité collective CGT de nous renforcer, tant en nombre de syndiqués actifs que de retraités afin de gagner sur des contenus revendicatifs par les mobilisations. Nous avons le devoir de réussir.

7. L'USRAF-CGT A 34 ANS ET DES RESPONSABILITES !

8. Notre syndicat a la responsabilité de faire vivre l'activité et l'organisation d'un syndicat professionnel, bien en prise avec l'ensemble de sa population de retraités Air France, solidaire des autres organisations

9. CGT des transports, capable de s'articuler avec des activités et des organisations dans les territoires. Il lutte, agit dans tous les domaines de la vie sociale, pour des contenus revendicatifs visant à améliorer notre existence : financement patronal de la Mutuelle pour les retraités, accessibilité et qualité des transports SNCF et Urbains, maintien des droits aux billets « R », revalorisation des salaires et des pensions, accès aux activités des CE et du CCE, ce sont quelques-unes des revendications que nous pouvons partager avec les salariés actifs 'Air France et leur syndicat CGT.

10. BILAN DES DECISIONS DU 11^e CONGRES

11. Mettre le syndiqué, l'adhérent, au centre des décisions, en faire un acteur des décisions de la vie de sa section en faisant de la section le pivot de notre activité syndicale, telle était la décision du 11^e congrès

12. Des progrès inégaux ont été réalisés en ce sens : des sections ont repris ou poursuivi un travail syndical important, mais des disparités importantes subsistent. Elles sont dues pour une partie à l'augmentation de l'âge moyen des adhérents et pour une autre aux difficultés du renforcement et de la continuité syndicale. La différence de point de vue sur les liens avec les actifs pèse aussi sur ce bilan.

13. Le questionnement envisagé à la suite du succès de la préparation du 11^e congrès s'est révélé très complexe à mettre en œuvre.

14. Le comité général s'est réuni 2 fois

Section Centre

Réunion de syndiqués - 19 avril à St-Benin d'Azy.



Une réunion de syndiqués de la Section Centre s'est tenue à Pouilly sur Loire le jeudi 19 avril. C'est la première fois que nous n'avons plus de participant de la Nièvre, berceau de la section Centre de l'USRAF, édifié par les Jagoury, Gérard et Denise, et bien sûr par Paul Brazey.

Serge Bégard est sur le point de vendre sa maison à Chateauneuf Val de Bargis pour s'installer avec son épouse

Denise à 50 km de Toulouse. Nous attendions Claire Thiriot d'ADP qui a choisi la manifestation à Bourges. Après le déjeuner nous sommes passés cueillir Paulette au milieu de ses fleurs afin de rendre visite à Paul Brazey et de passer un moment avec lui.

Si vous souhaitez avoir des nouvelles n'hésitez pas à contacter Claude Depoil.

De même si vous souhaitez passer un message.

Message de Jacques Clatot, Secrétaire de l'UFRT sur les déclarations d'impôts

Chères, Chers Camarades,
Vous allez recevoir, ou vous l'avez déjà en mains, votre formulaire de déclaration de revenu.
Attention, cette année la ligne pour la déduction des cotisations syndicales n'apparaît plus sur ce formulaire (il en est de même pour les cotisations aux formations politiques).
Pour déclarer cette déduction, il faut aller chercher le formulaire n° 2042RICL.

Je ne voudrais pas être considéré comme quelqu'un qui s'imaginerait que le gouvernement, par ce changement, à la volonté que les déclarants omettent de se procurer le formulaire pour déduire leur cotisation.

Bien fraternellement

Jacques

Compte-rendu du 53^e Congrès de la FNST CGT



Les camarades suivants ont été mandatés par notre Commission Exécutive de l'Union Fédérale:

Martine BRUN, Frédéric ALLIAUME, Gérard BOUSQUET, Jean FORT, Daniel GAVARD, Yves GELIBERT et Yvon TOUIL.

Aimé RELAVE n'a pas pu participer et est excusé.

Gérard BALLAIS et Gérard GIORDANA participent en tant que membres sortants de la CEF. Philippe BONNEFOUS est excusé.

Ce 53^e Congrès de la FNST du 09 au 13 avril à Clermont Ferrand se tient dans un contexte particulier car il fait suite au Congrès de Saint Malo dont les conséquences ont été particulièrement difficiles et ont générées maints dysfonctionnements et une ambiance parfois laborieuse.

On peut dire que cette situation a pesé lourd tant dans la préparation que dans la réalisation de ce 53^e Congrès.

Pour autant notre UF a tenté à de multiples reprises de créer les conditions pour la réalisation du mandat. Cet apport se ressent notamment par une participation effective dans la préparation du Congrès et par une expression constructive de toute la délégation lors de ce 53^e Congrès.

Le déroulement de ce Congrès doit être jugé conforme aux attentes de la Direction sortante de la Fédération et est vécu comme prometteur dans le cadre des objectifs revendicatifs de nos branches et secteurs. Les décisions prises vont dans le sens d'une meilleure reconnaissance de nos spécificités et de l'indispensable mise en œuvre de la coordination des luttes.

Techniquement parlant la journée du mardi consacrée au bilan du dernier mandat : rapport du secrétaire Général sortant et bilan financier présenté par le responsable à la politique financière ont permis de placer les débats dans le bon sens. Ces deux rapports ont été adoptés à plus de 80 % nous verrons plus tard que ce fut la tendance générale de ce Congrès.

Il est à noter que notre délégation est intervenue de manière assez ferme pour dénoncer auprès de tous les congressistes la discrimination dont sont victimes les retraités quant à mettre en œuvre tant nos décisions de Congrès que de se mettre en conformité avec nos engagements. Notre déclaration est jointe à ce compte-rendu.

Nos camarades ayant participé aux différentes commissions : Martine BRUN à la commission des statuts. Ceux-ci ont été adoptés à plus de 80 %.

Philippe RABIN à la commission des votes et mandatements. Patrick NOSKO a présidé cette commission.

Gérard BALLAIS à la commission des candidatures, sans doute la plus tendue.

Yves GELIBERT aux amendements au document d'orientation. Les propositions d'amendements au document d'orientation retenues par la commission ont été confirmées par la majorité des congressistes. La plupart des amendements ayant fait l'objet d'une saisine particulière des syndicats les ayant déposés ont été rejetés par le Congrès. Pour L'UFRT seuls deux de nos amendements n'ont pas été retenus.

Le Document d'Orientation est approuvé à plus de 80 %.

Avant le vote de notre future Direction Fédérale trois débats ont été instaurés avec la participation de camarades de la Confédération Philippe MARTINEZ et Sophie BINET, de la Fédération des Cheminots Laurent BRUN et de l'IUT. Ces débats initiés

autour de l'actualité ont permis à nos camarades d'interpeller les congressistes sur la construction des luttes coordonnées à partir des attaques sur le service public et sur le pouvoir d'achat. Pour la journée du 19 avril, journée de convergence des luttes dans laquelle sont inscrits plusieurs branches et secteur de notre fédération (TU, TRV, Aériens et RATP...) notre Congrès s'adresse à tous les salariés et retraités des transports pour construire une réponse à la hauteur des enjeux.

Pour la deuxième fois après le Congrès de Saint Malo, pour des raisons d'actualité les questions de la protection sociale sont les grandes oubliées de notre débat.

L'insistance de notre UFRT à faire valider par le Congrès notre résolution trouve donc là toute sa légitimité. Cette contribution et les engagements qu'elle porte seront les gages de sa mise en débat dans notre Direction Fédérale et dans tous nos syndicats. Notre délégation s'est par ailleurs félicitée de la teneur des débats (trop peu de temps accordé) qui sont le synonyme d'une véritable prise en compte des enjeux de la protection sociale et de la pertinence de nos analyses par toute la CGT. Ces avancées tant confédérales que dans la tête des militants sont un encouragement pour l'UFRT.

Pour couronner le tout, notre contribution a été votée à l'unanimité par tous les congressistes.

La séance du jeudi après-midi est consacrée aux débats autour de la future Direction Fédérale. Cette session a fait l'objet de multiples échanges autour des certaines candidatures non retenues par la commission. Les votes à l'issue de ces débats reflètent les interrogations des congressistes. Toutefois malgré quelques disparités toutes les candidates et tous les candidats retenus sont élus.

Pour rappel les candidats présentés par l'UFRT retenus : Yves GELIBERT, Gérard GIORDANA et Philippe RABIN élus à la CEF. Gérard BALLAIS est élu à la CFC.

Le vendredi 13 avril se sont tenu les réunions de la CFC pour l'élection de son Président : Sandy PENNE est élu à l'unanimité ; et de la CEF qui ont élu Fabrice MICHAUD Secrétaire Général à l'unanimité et Sabine Alexis responsable à la Politique Financière.

A l'issue de cette réunion et de la proclamation des résultats l'ensemble des congressistes a été appelé à se joindre aux manifestants accompagnant une forte délégation de cheminots et de militants CGT du Puy de Dôme.

**Pour la Délégation
Yves GELIBERT**

